



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

BASSMS

Compte rendu

Paris, le 19 mars 2025

Communication CFDT Commission Mixte Paritaire (CMP) BASSMS Du 18 mars 2025

Lors de la séance du 18 mars 2025, les employeurs ont présenté leur proposition concernant le temps de travail et les congés pour la future convention collective de la branche. Ils ont osé !

Loin de la nécessité de mettre en place des mesures attractives pour les salarié.es du secteur prenant en compte la pénibilité de nos métiers, ces derniers se sont échinés à détruire l'ensemble des acquis de nos différentes conventions collectives dans leur proposition.

Dans un secteur professionnel particulièrement sinistré, ces annonces, si elles étaient mises en œuvre ne pourraient qu'amplifier les départs des professionnel.les de la branche et, détériorer davantage les conditions de travail.

Pour la CFDT, ce ne serait alors que précipiter la mort annoncée du secteur déjà abandonné par l'Etat et les conseils départementaux.

Nous vous le disions déjà : Les patrons débloquent !
Leur proposition d'aujourd'hui n'en est qu'une nouvelle preuve !

Il est donc plus que nécessaire de nous mobiliser en nombre le 1er avril prochain.

UNIS POUR DES MOYENS

Dans les secteurs sanitaire, social, médico-social, aide à domicile



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Nous devons obtenir :

- L'augmentation générale des salaires prenant en compte a minima la perte du pouvoir d'achat depuis 30 ans,
- Le versement inconditionnel des 183 euros pour toutes et tous,
- Le financement des établissements à hauteur des besoins,
- L'amélioration des conditions de travail,
- La création des postes nécessaires.

Les salarié.es de notre secteur méritent mieux que ces patrons et une CCUE au rabais.